

Réunion du Comité de Quartiers du Mont-Saint-Martin et Saint-Laurent

❖ Présent.e.s :

Invités : Commissaire STROBBE et Inspecteur Principal JASPERS (AVROY - zone sud du quartier)

- Catherine FRANCOTTE
- Michel ERPICUM
- Karoline DRESCHER
- Daniela SCHAFFRANEK
- Philippe REGINSTER
- Cédric JONCKEERE
- Marc NOIRHOMME
- Véronique GERARD

❖ Excusé.e.s :

- Ludovic CLOSSET
- Alexia P.
- Brigitte

Dans la Presse, tou.te.s ont pu lire la disparition progressive des commissariats de Police.

Rationalisation des moyens alloués pour la sécurité des citoyen.ne.s au regard du budget ou volonté de remise des policières et des policiers sur le terrain, **une diminution du nombre postes de police (= 11) à Liège ne s'accompagnerait pas d'un dégraissage en personnel.**

La Police fédérale dispose de 2 postes ouverts 24/24H et 7/7J (Régence, Natalis) alors que les autres le sont de 8 à 17H et 5/7J. Ce sont sur ces derniers que cette réflexion porte à présent.

De plus en plus de nouveaux modes apparaissent en termes de dépôts de la plainte :

- a) **Paperless (stop au tout papier)**: Par mails
- b) **Appel gratuit direct enregistré** : Numéro 101

Problèmes recensés et signalés aux deux invités :

- 1) Trafic et stationnement Rue Monuphe aux environs de midi (entre 10 et 14H)
- 2) Trafic avec des voitures de luxe et marchands de sommeil. (Michel accepte la camera)
- 3) Bris de pare-brise de voiture Rue Pouplin

Que signifie un stationnement gênant ? Il s'agit d'une méchante entrave à la circulation (ex. stationnement ou incivilité au Code de la Route). Pour apprécier la « gravité » de cet acte répréhensible, l'agent constatateur transmet au bureau où chaque dirigeant de commissariat de quartier tranche entre répression et mesure réfléchie ou raisonnable.

Stationner avec deux roues chevauchant le trottoir gêne la circulation des usagers faibles (PMR, poussettes, piétons) mais constitue un danger pour les impétrants (bouches de gaz, d'eau et d'électricité) qui ne peuvent pas supporter le poids d'une voiture. Une demande de dépannage (enlèvement du véhicule gênant) n'est pas systématiquement réalisée (ex. Foire, vendredi, samedi de marché qui supportent une certaine tolérance).

GROUPE MOBILITE (Référénte : Karoline) : A l'aide de la carte du quartier, les zones litigieuses ont été listées quant aux stationnements, aux marquages. Une réunion aura lieu jeudi 21/03 et tou.te.s y sont les bienvenu.e.s. Un premier rendez-vous se tient avec le groupe des Parents de l'école Frenay qui firent des marquages à la craie humoristiques et suggestifs au carnaval.

POTAGER SAINT-LAURENT (Réfèrent : Cédric) : Le C.Q. Mont-Saint-Martin et Saint-Laurent se déclare CO-PORTEUR DU PROJET qui concernera environ dix foyers, sur des parcelles de 50 mètres carré chacune avec une analyse préliminaire des sols (expérience médiatisée de Droixhe) avec une clôture et une réserve foncière. Organisation de préférence en Association de fait (forme plus simple que l'Asbl). Projet intergénérationnel et mixte pour les riveraines et riverains, Une réunion aura lieu mercredi 20/03 et tou.te.s y sont les bienvenu.e.s.

PARCOURS D'ARTISTES 2019 (Listing des 33 inscrit.e.s : Marc). Marc va souscrire l'assurance auprès d'ETHIAS pour l'exposition à l'école communale WAROUX, Rue Agimont). 25 euros ont été versés par artiste inscrit à la caisse de notre Comité de Quartiers.

PROJET CASS : Une réunion avec l'équipe provinciale se profile et la date du 02/04/2019 est la plus plébiscitée actuellement mais tou.te.s ne se sont pas encore prononcé.e.s à ce sujet. Marc mettra un SMS au Bourgmestre car il est sans réponse à sa dernière lettre pour le CASS.

PROJET DE COURS PERMACULTURE : à l'arrêt mais il pourrait trouver une autre forme avec NOURRIR LIEGE 2019 (Cfr. Programme de la fin Mars).

COMMUNIQUER AVEC LES POLIQUES : C'est envisageable sur TWITTER

LE JOURNAL D'INFO sera édité par la Ville de Liège (en couleurs, sans publicité, avec le logo) et certain.e.s se sont proposé.e.s pour une distribution avec une répartition des rues en règle.

Marc nous énonce toutes les actions susceptibles de donner des points à l'ASBL Comité de Q.

Merci à Gonzague MILIS de m'avoir laissée être sa secrétaire suppléante pour ce compte-rendu de réunion. Bonne lecture. Véronique GERARD.